

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3112**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Cordonnerie multiservice

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

243 Cuir et peaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié, capable d'occuper sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs : -à la relation avec la clientèle (réception et livraison des articles à réparer, vente de produits d'entretien, vente de services complémentaires...) -à la production de travaux courants sur chaussures, reproduction de clés, gravure, affûtage-aiguillage, tampons...)

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises artisanales de cordonnerie, entreprises industrielles de cordonnerie
cordonnier

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1206 : Réparation d'articles en cuir et matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Relation avec la clientèle

Travaux sur chaussures

Activités de multiservice

Prévention santé environnement

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Mathématiques-sciences

Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N°3112 - Relations avec la clientèle	Analyser la demande des clients et identifier la nature des travaux Gérer les articles, les travaux réalisés sur place ou cotraités Mettre en valeur l'espace commercial Promouvoir les activités, les produits... auprès de la clientèle Prendre les commandes de travaux délégués à d'autres prestataires Procéder aux facturations, aux encaissements des prestations Accueillir les clients
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 3112 - Travaux sur chaussures	Prendre les consignes de travail, identifier les exigences de l'entreprise Élaborer le plan de travail des activités à conduire Mettre en place les moyens nécessaires aux activités S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation Réaliser les opérations courantes de réparation des chaussures Maintenir en état de fonctionnement les équipements professionnels dans un objectif de qualité, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 3112 - Activités du multiservice	Exploiter la documentation technique professionnelle Gérer les stocks liés à la vente et à la production Reproduire des clés Réaliser des travaux de gravure Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue des activités, apporter des actions correctives Transmettre des informations aux divers interlocuteurs
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N° 3112 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. HG et EMC - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N° 3112 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	- Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 3112 - BLOC DE COMPETENCES N°6 fiche RNCP N° 3112 - Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création en date du 17/03/2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

CAP Cordonnier réparateur